

Échos de la campagne de Tibère en Arménie (20 av. J.-C.) dans
une épigramme de Krinagoras (*Anthologia Palatina*, IX, 430)

Marie-Louise Chaumont

Citer ce document / Cite this document :

Chaumont Marie-Louise. Échos de la campagne de Tibère en Arménie (20 av. J.-C.) dans une épigramme de Krinagoras (*Anthologia Palatina*, IX, 430). In: L'antiquité classique, Tome 61, 1992. pp. 178-191.

doi : 10.3406/antiq.1992.1138

http://www.persee.fr/doc/antiq_0770-2817_1992_num_61_1_1138

Document généré le 10/09/2015

ÉCHOS DE LA CAMPAGNE DE TIBÈRE EN ARMÉNIE
(20 AV. J.-C.)
DANS UNE ÉPIGRAMME DE KRINAGORAS
(*Anthologia Palatina*, IX, 430)

Krinagoras, fils de Kallippos, naquit à Mytilène à une date imprécise entre 70 et 65 av. J.-C. ¹. Il devait s'asquerir un certain renom dans le genre épigrammatique et il est certainement l'un des meilleurs poètes que nous ait fait connaître l'*Anthologie grecque*. Il est à noter que plusieurs de ses épigrammes furent composées à la faveur des séjours qu'il fit à Rome.

Grâce à la découverte, au siècle dernier, de documents épigraphiques dans les Archives du temple d'Esculape à Mytilène, on sait que Krinagoras prit part à trois délégations mytiléniennes à Rome ². Des mises au point assez récentes permettent de les replacer, avec une quasi-certitude, dans leur contexte historique et chronologique ³.

La première de ces ambassades, consécutive à la bataille de Pharsale, fut dépêchée à Jules César pour lui remettre un décret honorifique de la part de la cité. Dans l'inscription qui en fait état, «Krinagoras, fils de Kallippos» occupe la troisième place parmi les délégués ⁴. Une lettre de César garantissant les libertés des habitants

¹ Sur Krinagoras : H. RUBENSOHN, *Crinagorae Mytilenaei vita et epigrammata*, diss., Berlin, 1887 ; C. CICHORIUS, *Rom und Mytilene*, 1888, p. 47 sq. ; A. HILLISCHER, dans *Jahrb. f. class. Philologie*, Suppl. 18 (1892), pp. 421-425 ; *Prosopographia Imperii Romani*, II² (1936), pp. 386-388 ; J. GEFFCKEN, dans *RE*, XI, 2 (1922), col. 1859-1864, s.v. *Krinagoras* ; A. L. S. GOW - D. L. PAGE, *The Greek Anthology*, II (1969), p. 210 sq. ; R. KEYDELL, dans *Kl. Pauly*, III (1969), col. 347, s.v. *Krinagoras*.

² Sur ces inscriptions : C. CICHORIUS, *Rom u. Mytilene*, p. 10 sq. ; *Römische Staatsurkunde aus Mytilene*, dans *Sitzungsber. Preuss. Akad. Wiss. Berlin*, 1889, pp. 953-973 (avec un suppl. de Th. MOMMSEN, *ibid.*, p. 973 sq.).

³ J. GEFFCKEN, *op. cit.*, col. 1860 ; *Prosopogr. Imperii Romani*, II², *loc. cit.*

⁴ *IG*, XII 2, 35^a = DITTENBERGER, *SIG*, II, 464. Cf. C. CICHORIUS, *Rom u. Mytilene*, p. 43 sq. ; *Röm. Staatsurkunde*, p. 972 ; A. L. S. GOW - D. L. PAGE, *op. cit.*, p. 211.

de Mytilène et incluant un sénatus-consulte donnera lieu, en retour, à une nouvelle ambassade conduite par Potamon (45 av. J.-C.) ; Krinagoras est nommé, cette fois-ci, à la septième place ⁵.

Une autre inscription, concernant un traité entre Rome et Mytilène, est datée du consulat (le 9^e) d'Auguste et de M. Iunius Silanus, ce qui nous fait descendre en 25 av. J.-C. L'ambassade mytilénienne dut se rendre d'abord en Espagne, à Tarragona, ville où séjournait Auguste relevant de maladie ⁶. Aucun nom d'ambassadeur n'est donné dans l'inscription, mais c'est sans doute à juste titre que l'on a cru reconnaître un rapport entre cette ambassade et une épigramme de Krinagoras où l'auteur se félicite de faire bientôt voile vers l'Italie et de bientôt revoir ses amis après une longue absence ⁷. C'est, selon toute vraisemblance, à son retour d'Espagne que le Mytilénien fit un très long séjour à Rome. C'est alors qu'il entra en relations avec la famille impériale et, tout spécialement, avec Octavia, sœur d'Auguste, qui avait été l'épouse d'Antoine ⁸.

Parmi les épigrammes que Krinagoras composa pendant cette période de sa carrière, nous retiendrons tout d'abord la pièce suivante dont, jusqu'ici, on a fait bien peu de cas ⁹ :

Τῆς οἶος γενεῆ μὲν Ἀγαρρική, ἔνθα τ' Ἀράξεω
 ὕδωρ πιλοφόροις πίνεται Ἀρμενίοις :
 χαῖται δ' οὐ μήλοισ ἄτε που μαλακοῖς ἐπίμαλλοι,
 ψεδναὶ δ', ἀγροτέρων τρηχύτεραι χιμάρων.

⁵ IG, XII 2, 35^b ; C. CICHORIUS, *Rom u. Mytilene*, p. 10 sq. ; *Röm. Staatsurkunden*, p. 962 ; Th. MOMMSEN, dans *Sitzungsber. Preuss. Akad. Wiss. Berlin*, 1895, p. 893. Cf. GOW-PAGE, *loc. cit.*

⁶ IG, XII 2, 35^c ; C. CICHORIUS, *Rom u. Mytilene*, p. 32 sq. ; *Röm. Staatsurkunden*, p. 965. Cf. GOW-PAGE, *loc. cit.*

⁷ *Anthologia Palatina*, IX, 559 :

Πλοῦς μοι ἐπ' Ἰταλίην ἐντύνεται, ἐς γὰρ ἑταίρους
 στέλλομαι ὧν ἤδη δηρὸν ἄπειμι χρόνον.

Cf. A. HILLSCHER, dans *Jahrb. f. Philologie*, Suppl. 18 (1892), pp. 421-422.

⁸ Cf. J. GEFFCKEN, dans *RE*, XI, 2 (1922), col. 1861 ; *Prosopographia Imperii Romani*, II² (1936), p. 387.

⁹ *Anthologia Palatina*, IX, 430 : éd. E. GEIST, *Krinagoras von Mytilene*, Giessen, 1849, p. 34, n° XXII ; éd. M. RUBENSOHN, *op. cit.*, pp. 91-92 ; *Anthologia graeca*, éd. H. STADTMÜLLER, Leipzig, 1906, III, p. 418 ; *Epigrammatum Anthologia Palatina*, éd. F. DÜBNER, II (1872), p. 89 ; éd. GOW-PAGE, *The Greek Anthology*, I (1968), p. 220 ; éd. WALTZ-SOURY-IRIGOIN-LAURENS, 1974, p. 38.

*Νηδὺς δὲ τριτοκεῖ ἀνὰ πᾶν ἔτος, ἐκ δὲ γάλακτος
 θηλὴ ἀεὶ μαστοῦ πλήθεται οὐθατίου :
 βληχὴ δ' ἄσσοτάτω τερένης μυκῆματι μόσχου.
 Ἄλλα γὰρ ἄλλοῖαι πάντα φέρουσι γέαι.*

Cette brebis est de race agarrique (de la région où l'eau de l'Araxe est bue par les Arméniens au bonnet de feutre) ; sa toison n'est pas épaisse comme la fine laine des tendres brebis, mais rare, plus hérissée que celle des chèvres sauvages. Elle enfante trois fois chaque année et le lait emplît toujours jusqu'au bout ses mamelles gonflées. Le bêlement de cette brebis est très proche du mugissement de la tendre génisse. Autant de terres, autant de produits différents.

Voilà des Arméniens coiffés de «bonnets de feutre» et leurs brebis de la race d'Agarra dans la région où coule le fleuve Araxe. Cette description, apparemment poétique, repose en réalité sur les témoignages oculaires et constitue une source historique.

Voyons d'abord une autre pièce où Krinagoras célèbre les faits d'armes d'un certain «Nero» en Germanie et en Arménie ¹⁰.

*Ἄντολῖαι, Δύσεις, κόσμου μέτρα : καὶ τὰ Νέρωνος
 ἔργα δι' ἀμφοτέρων ἴκετο γῆς περάτων.
 Ἥλιος Ἀρμενίην ἀνιῶν ὑπὸ χερσὶ δαμείσαν
 κείνου, Γερμανίην δ' εἶδε κατερχόμενος.
 Δισσὸν ἀειδέσθω πολέμου κράτος : οἶδεν Ἀράξης
 καὶ Ῥῆνος δούλοις ἔθνεσι πινόμενοι.*

Orient, Occident, les limites du monde ! De Néron les exploits sont allés jusqu'aux extrémités de la terre. Le soleil à son lever aperçoit l'Arménie qu'a domptée le bras de ce prince, la Germanie à son coucher. Double victoire à célébrer. Araxe et Rhin le savent dont les eaux sont bues maintenant par des nations esclaves ¹¹.

Comme dans l'épigramme précédente, c'est l'Araxe qui est évoqué ici : le grand fleuve qui traversait l'Arménie d'Ouest en Est avant de se joindre au Kyros (actuel Kura) pour déboucher dans la mer Caspienne ¹². L'Araxe était le symbole de la lointaine nation arménienne tout comme le Rhin était celui de la Germanie.

¹⁰ *Anthologie de Planude*, 61 : éd. AUBRETON-BUFFIÈRE, 1980, p. 104.

¹¹ Traduction AUBRETON-BUFFIÈRE (*loc. cit.*), modifiée vers la fin.

¹² Sur l'Araxe arménien, qui est à distinguer de plusieurs autres fleuves de même nom, cf. W. TOMASCHEK, dans *RE*, II, 1 (1895), col. 403-404, s.v. *Araxes*, Nr. 2.

Par ailleurs, il ne fait pas de doute que le héros célébré par Krinagoras est Tiberius Claudius Nero, c'est-à-dire Tibère, le beau-fils d'Auguste et son futur successeur. La victoire germanique, célébrée dans cette pièce, s'entend de la campagne couronnée de succès que Tibère, en 16/15 av. J.-C., mena d'abord contre les Rhètes dans les Alpes rhétiques (Suisse orientale) en liaison avec son frère Drusus, puis contre les Vindéliens (Haute Bavière - Haute Souabe), auxquels il infligea une défaite navale sur le Lac de Constance¹³. La campagne de Tibère en Arménie, entreprise quelques années plus tard, aura un bien plus grand retentissement sur le plan politique ; elle est, de toute évidence, à l'origine de l'épigramme que nous avons citée en premier lieu.

*
* *

Après l'exécution du roi Artavazd II sur l'ordre de Cléopâtre à Alexandrie en 30 av. J.-C., l'un de ses fils, Artaxias, put rentrer en possession du trône d'Arménie grâce à l'appui des Parthes auprès desquels il avait trouvé refuge. Mais, en livrant au massacre les garnisons romaines qui restaient en Arménie, Artaxias II s'était bientôt révélé un redoutable ennemi des Romains¹⁴. C'est pourquoi Auguste se faisait fort, quand le moment serait venu, de lui susciter un compétiteur dans la personne de l'un de ses frères, Tigrane, qui, après avoir partagé la captivité de leur père en Égypte, vivait maintenant à Rome, ainsi que son frère Artavazd, sous protection impériale.

Au début de l'hiver 21/20, alors qu'il séjournait à Samos, Auguste donna l'ordre à son beau-fils Tibère de mettre sur pied une armée en vue d'une campagne en Arménie¹⁵. Tibère sera bientôt prêt et,

¹³ HORACE, *Carm.*, IV, 4, 17 sq. ; 14, 8 ; VELLEIUS PATERCULUS, II, 39, 3 ; 95, 2 ; 10, 5 ; 122, 2 ; FLORUS, II, 22 ; STRABON, VII, 1, 5 ; SUÉTONE, *Aug.*, 21, 1 ; *Tib.*, 9 ; DION CASSIUS, LIV, 22. — Cf. E. STEIN, dans *RE*, III, 4 (1897), col. 2707, s.v. *Claudius* n° 39 ; HAUG, dans *RE*, IA, 1 (1914), col. 47, s.v. *Raetia* ; R. HEUBERGER, dans *RE*, IXA, 1 (1961), col. 6, s.v. *Vindelici* ; E. MEYER, dans *Kl. Pauly*, V (1975), col. 1280, s.v. *Vindelici*.

¹⁴ DION CASSIUS, LI, 16, 2.

¹⁵ STRABON, XVII, 2, 54 ; DION CASSIUS, LIV, 9, 4-5 ; VELLEIUS PATERCULUS, II, 94. Cf. V. GARDTHAUSEN, *Augustus und seine Zeit*, I², p. 823 ; J. G. C. ANDERSON, dans *Cambr. Anc. History*, X, p. 262.

avec des troupes levées en Italie, il prendra, par la Macédoine et la Thrace, le chemin de la Syrie où l'attendait son beau-père ¹⁶.

La présence d'Auguste en Syrie et l'arrivée, dans cette province, de Tibère à la tête de son armée, que venaient de renforcer trois légions syriennes, semblent avoir assez inquiété Phraate IV pour qu'il acceptât enfin de restituer, outre les prisonniers romains encore vivants, les enseignes (*signa*) et les dépouilles (*spolia*) tombées aux mains des Parthes à Carrhae et au cours des campagnes suivantes.

La remise des prisonniers et des étendards aux mains de Tibère, mandaté par Auguste à cet effet, eut lieu en Syrie, probablement le 12 mai, en 20 av. J.-C. ¹⁷. C'est dans le cadre de cette rencontre qu'a dû être contracté, entre le représentant de l'empereur et les délégués de Phraate IV, un accord auquel Auguste lui-même fait allusion dans ses *Res Gestae* — quand il se félicite d'avoir obligé les Parthes à implorer «l'amitié du peuple romain» ¹⁸ — et dont

¹⁶ SUÉTONE, *Tib.*, 14, 1 : *Et ingresso primam expeditionem ac per Macedoniam ducenti exercitum in Syriam ...* ; HORACE, *Ep.*, I, 3, 1 sq.

¹⁷ *Res Gestae Augusti*, § 29, cf. *infra*, n. 18 ; TITE-LIVE, *Per.*, 141 ; VELLEIUS PATERCULUS, II, 91 ; JUSTIN, XLII, 5, 11 sq. ; SUÉTONE, *Aug.*, 21 et *Tib.*, 9 ; STRABON, VI, 4, 2 et XVI, 2, 28 ; DION CASSIUS, LIV, 8, 1 ; EUTROPE, *Brev.*, VII, 9. Nombreuses références à cet événement chez les poètes contemporains. Cf. Th. MOMMSEN, *Res Gestae divi Augusti*², 1883, pp. 125-126 ; J. G. C. ANDERSON, dans *Camb. Anc. Hist.*, X, p. 263 ; N. C. DEBEVOISE, *Pol. Hist. Parthia*, p. 140 et n. 55 ; A. OLTRAMARE, *Auguste et les Parthes*, dans *Rev. Ét. Lat.*, 16 (1938), p. 132 ; H. D. MEYER, *Die Aussenpolitik des Augustus*, 1961, p. 5 sq. ; K. H. ZIEGLER, *Die Beziehungen zwischen Rom und dem Partherreich*, 1964, p. 47 ; K. KRAMER, *Zur Rückgabe der Feldzeichen im Jahre 20 v. Chr.*, dans *Historia*, 22 (1973), pp. 362-363 ; R. J. SEAGER, *The Return of the Standards*, dans *Liverpool Class. Monthly*, 2.1 (1977), pp. 201-202. Par ailleurs, SUÉTONE (*Tib.*, 9) étant le seul auteur ancien à attribuer à Tibère la récupération des *signa* (*Recepit et signa, quae M. Crasso ademerant Parthi*), son témoignage a paru suspect à certains critiques, qui ont mis en doute la présence de Tibère en personne à cette cérémonie : cf. dernièrement K. KRAMER, *loc. cit.* ; à l'encontre de cette position, cf. la mise au point de R. J. SEAGER, *loc. cit.* Dans plus d'une province de l'Empire furent émises des monnaies à l'effigie d'Auguste, avec une légende (au revers) commémorant ce glorieux événement : *signis receptis* ou *signis parthicis receptis* (H. MATTINGLY, *The Coins of the Roman Empire in the Brit. Museum*, I [1923], p. 110, nos 679-681 ; H. MATTINGLY - E. A. SYDENHAM, *The Roman Imperial Coinage*, I [1926], p. 63, nos 46-48) ; *civib(us) et sign(is) milit(aribus) a Part(his) recup(eratis)* ou *recuper(at)is* (H. MATTINGLY, *op. cit.*, pp. 73-74, nos 427-429 ; MATTINGLY-SYDENHAM, *op. cit.*, p. 87, nos 311-313).

¹⁸ *Res Gestae divi Augusti*, § 29 (3^e éd. J. GAGÉ, 1977, pp. 134-136) : *Parthos trium exercitum Romanorum spolia et signa reddere mihi supplicesque amicitiam populi Romani petere coegi*.

on trouve quelques échos dans la littérature¹⁹. Qu'il ait été écrit ou simplement verbal, ce *foedus* comportait sans aucun doute comme clause principale la reconnaissance par le roi des Parthes de la souveraineté romaine sur l'Arménie²⁰.

À l'issue de ces négociations, Tibère, qui avait désormais les mains libres, n'aura pas tardé à prendre le chemin de l'Arménie. Il était accompagné du roi Archélaos de Cappadoce, qui lui avait amené des renforts²¹, et du prince Tigrane, qu'il avait pour mission d'introniser après avoir chassé son frère Artaxias. À partir de la Syrie et d'Antioche, l'itinéraire de l'armée romaine passait obligatoirement par Zeugma (Séleucie de l'Euphrate). Arrivé à Zeugma, Tibère, tout comme l'avait fait Antoine 16 ans plus tôt²², dut remonter l'Euphrate par Samosate et Mélitène et, de là, prendre la route qui, par la province d'Acilisène et le haut plateau arménien, conduisait dans la vallée de l'Araxe et à Artaxata, capitale du royaume de Grande Arménie.

Quant à Artaxias, il était contesté par une partie de la noblesse, plus ou moins acquise à la cause romaine. Dans un climat troublé, il fut assassiné *per dolum propinquorum* avant même l'arrivée de Tibère²³. La tâche du représentant d'Auguste s'en trouvait facilitée. Il ne lui restait plus qu'à imposer le diadème à Tigrane en présence

¹⁹ TITE-LIVE, *Per.*, 141 : *Pax cum Parthis facta est...* ; STRABON, XVI, 2, 28 ; PROPERCE, *Eleg.*, IV, 6, 79 : *hic referat sero confessum foedere Parthum ...* ; OROSE, VI, 21, 29 : (à l'occasion de la remise des *signa*) : *Parthi ... firnum foedus fideli supplicatione meruerant.*

²⁰ Cf. notamment A. OLTRAMARE, *op. cit.*, p. 132 ; K. H. ZIEGLER, *op. cit.*, p. 48.

²¹ FLAVIUS JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XV, 4, 3.

²² Sur l'itinéraire suivi par Antoine de Zeugma en Arménie dans son *expeditio Parthica* contre l'Atropatène (36 av. J.-C.), cf. notamment K. KROMAYER, *Kleine Forschungen zur Gesch. d. zweiten Triumvirats IV*, dans *Hermes*, 31 (1896), p. 76 sq. ; A. GÜNTHER, *Beiträge zur Geschichte der Kriegen zwischen Romern u. Parthern*, 1922, p. 9 ; Th. RICE HOLMES, *The Architect of the Roman Empire*, I (1928), p. 125 et carte ; H. BENGTSON, *Zum Partherfeldzug des Antonius*, dans *Sitzungsber. Bayr. Akad. Wiss., Philol.-hist. Kl.*, 1 (1974), p. 21 sq.

²³ TACITE, *Ann.*, II, 3, 2 : *Occiso Artaxia per dolum propinquorum, datus a Caesare Armeniis Tigranes deductusque in regnum a Tiberio Nerone* : DION CASSIUS, LIV, 9, 4-5 : τῶν τε Ἀρμενίων τῶν ἐτέρων τοῦ τε Ἀρτάξου κατηγορησάντων καὶ τὸν Τιγράνην τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ ἐν τῇ Ῥώμῃ ὄντα μεταπεμψαμένων, μετέστειλε τὸν Τιβέριον, ὅπως τὸν μὲν ἐκβάλῃ τῆς βασιλείας, τὸν δὲ ἐς αὐτὴν ἀποκαταστήσῃ. καὶ ἐπράχθη μὲν οὐδὲν τῆς παρασκευῆς αὐτοῦ ἄξιον : οἱ γὰρ Ἀρμένιοι τὸν Ἀρτάξην προαπέκτειναν.

de l'armée ²⁴. Cette cérémonie, apparemment protocolaire, avait un précédent fameux dans l'histoire des relations romano-arméniennes : le geste de Pompée prenant le diadème que Tigrane le Grand venait de déposer à ses pieds et le replaçant sur la tête du monarque arménien qui, venu en suppliant, devenait désormais le client et l'allié des Romains ²⁵. Le couronnement de Tigrane II par Tibère ne signifiait rien de moins que le retour de l'Arménie à l'obédience romaine.

*
* * *

L'armée de Tibère dut stationner plusieurs semaines dans la région d'Artaxata, où les soldats romains eurent tout le loisir de voir aller et venir les gens du pays vêtus du costume national, avec leur coiffure de feutre, haute et profonde, rendue indispensable par la rigueur du climat arménien ²⁶. Leur attention aura été aussi attirée par les troupeaux, sans doute fort nombreux, qui paissaient dans les prairies de l'Araxe. Il y aurait eu aussi certains membres de la *cohors* de Tibère qui auraient pris un intérêt particulier à ces aspects vivants du paysage arménien. Au demeurant, Horace était en relation avec plusieurs jeunes gens qui appartenaient à cet état-major, tels Julius Florus, Titius Septimus, l'admirateur de Pindare, Munatius, Albinovanus Celsus (ce dernier étant le secrétaire de Tibère). Dans une épître adressée à Julius Florus, alors que la campagne était en cours, le poète interroge le destinataire sur les occupations de la *studiosa cohors* qui accompagnait le beau-fils d'Auguste en Arménie ²⁷. Ces

²⁴ SUÉTONE, *Tib.*, 9, 1 : ... *regnum Armenia Tigrani restituit, ac pro tribunali diadema imposuit* ; FLAVIUS JOSÉPHE, *Ant. Jud.*, XV, 3 ; VELLEIUS PATERCULUS, II, 122 : cf. *infra*, n. 45. — Sur Tigrane II, cf. *Prosopogr. Imperii Romani*, III (1898), p. 317, n° 147 ; F. JUSTI, *Iranisches Namenbuch*, 1895, p. 324, s.v. *Tigranes* Nr. 7 ; P. ASDOURIAN, *Polit. Beziehungen zwischen Armenien und Rom*, 1911, p. 67 sq. ; F. GEYER, dans *RE*, VIA, 1 (1936), col. 979-980, s.v. *Tigranes* Nr. 3.

²⁵ CICÉRON, *Pro Sestio*, 27, 58 ; APPIEN, *Mithr.*, 104 ; PLUTARQUE, *Pomp.*, 33, 4 ; VALÈRE MAXIME, IV, 1, 9.

²⁶ Ce bonnet de feutre devait être semblable au *πίλος* que les Perses avaient hérité des Mèdes et dont fait mention STRABON (XI, 13, 9).

²⁷ HORACE, *Epist.*, I, 3, 6-8 :

*Quid studiosa cohors operum struit? hoc quoque curo.
Quis sibi res gestas Augusti scribere sumit?
bella quis et paces longum diffundit in aevum?*

Cf. V. GARDTHAUSEN, *Augustus u. seine Zeit*, I, 2, pp. 823-824 ; E. COURBAUD, *Horace. Sa vie et sa pensée à l'époque des Épîtres*, 1914, p. 227 sq. ; A. KIESSLING - R. HEINZE, *Q. Horatius Flaccus, Briefe*, 5^e éd., 1957, p. 36 sq.

jeunes érudits, ou du moins quelques-uns d'entre eux, auront cherché à en savoir davantage sur l'origine et les caractéristiques des brebis qu'ils avaient sous les yeux ; ils se seront informés à ce sujet soit auprès des autochtones par l'entremise d'interprètes, soit auprès des Arméniens, plus ou moins hellénisés, plus ou moins romanisés, qui faisaient partie de l'escorte du prince Tigrane. C'est, selon toute vraisemblance, par l'intermédiaire de l'un des membres de «l'érudite cohorte» de Tibère que, pendant son séjour à Rome, Krinagoras aura connaissance de la «brebis de race agarrique».

De l'adjectif *ἀγαρική*, d'autant plus digne d'intérêt qu'il n'est pas attesté ailleurs, il est permis d'inférer qu'il y avait alors dans la partie de l'Arménie traversée par les troupes romaines, une localité, bourg plutôt que ville, répondant au nom d'*Agarra*²⁸. Nous avons connaissance par Ptolémée d'une ville d'*Agarra* en Susiane²⁹. L'origine iraanienne du toponyme *agarra* — peut-être un appellatif — ne fait aucun doute³⁰. Notre *Agarra* arménienne avait dû être fondée au temps de la domination achéménide. On a supposé qu'elle était identique au bourg appelé Akori à une époque beaucoup plus

²⁸ L'un des éditeurs de Krinagoras, E. GEIST (*Krinagoras von Mytilene*, 1849, pp. 34-35), persuadé qu'il n'existait pas de ville d'*Agarra* en Arménie, proposait d'apporter la correction suivante au texte de l'épigramme : *τῆς ὄϊος γενεῆς, ἴν' ἀγαρρόου ἐντὸς Ἀράξεως*, c'est-à-dire «das Geburtsland des Schaefes ist da, wo diesselts des stark stromenden Araxes Wasser (des Araxes) von den Armeniern getrunken ist», avant d'envisager une autre correction, aussi peu vraisemblable : *τῆς ὄϊος γενεῆς μὲν, ἴν' ἀφριόεντος Ἀράξεω*.

²⁹ PTOLEMÉE, *Geogr.*, VI, 3, 5. Cf. ANDREAS, dans *RE*, I, 1 (1893), col. 735-736, s.v. *Agarra*. On a également connaissance de la tribu (scythe ou sarmate) des *Ἄγαροι* (APPIEN, *Mithr.*, 88), établie à l'Ouest du lac Méotis dans la région d'*Ἀγαρία*, où croissait une sorte de champignon appelé *ἀγαρικόν* (*agaricum*) (DIOSCURIDE, *de nat. med.*, III, 1, 1-2 ; PLINE, *Nat. hist.*, XXV, 103). C'est à cette région que devaient appartenir l'*Ἄγαρος ποταμός* et l'*Ἄγαρον ἄκρον*, cités par PTOLEMÉE (*Geogr.*, III, 5, 4).

³⁰ Il ne faudrait pas confondre *Agarra* avec l'arménien *agarak*. Ce dernier terme, emprunté à la langue parthe, ne sera introduit en Arménie qu'à une époque postérieure à celle où nous place notre épigramme. Il n'est pas sans intérêt cependant que *agarak*, qui signifie «domaine, propriété, ferme», etc., finira par passer, en tant qu'appellatif, dans la toponymie, principalement dans la province d'Ayarat : cf. H. HÜBSCHMANN, *Die altarmenischen Ortsnamen*, 1904 (= *Indogermanische Forschungen*, 16) (réimpr. 1969), pp. 393-394. — Selon ANDREAS, *loc. cit.*, *agarra* pourrait être formé sur l'akkadien *agar* qui aurait le sens de «champ». J. A. Delaunay me signale que cette étymologie est inacceptable. C'est, en effet, *ugaru* qui, en akkachien, signifie «champ, plaine», etc.).

tardive, et situé entre le mont Ararat et l'Araxe³¹. Bien qu'ayant quelque vraisemblance, cette identification reste malgré tout hypothétique. Un fait peu contestable, c'est qu'Agarra est à chercher dans la vallée de l'Araxe ou à proximité, à une distance plus ou moins grande d'Artaxata, et qu'elle était le centre de la région d'où provenait la race de brebis décrite par Krinagoras.

Les brebis d'Agarra avaient pour traits distinctifs : 1) une toison peu fournie et hérissée, semblable à celle des chèvres sauvages ; 2) un bêlement qui rappelait le mugissement des génisses ; 3) en ce qui concerne les femelles, le fait d'avoir trois portées par an. D'ailleurs cette particularité est soulignée par un lemmatiste qui parle d'une brebis «à trois portées»³².

En fait, nous avons affaire au mouflon (*μούσμων*, *ovis aries*)³³. Des mouflons, rappelant nos brebis agariques par l'aspect et les caractères physiques, sont signalés en Sardaigne par Strabon³⁴, en Espagne et surtout en Corse par Pline³⁵, à Gortyne, en Crète, par Oppien³⁶. D'autre part, le lemmatiste croyait savoir que, de son temps, il y avait des mouflons même en Scythie³⁷.

À vrai dire, Krinagoras est seul à attester l'existence de cette race ovine d'aspect sauvage dans la région de l'Araxe vers la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. Quatre siècles plus tôt ou peu s'en faut, Xénophon, qui nous a laissé des descriptions, parfois assez suggestives, de ce qu'il avait vu dans les villages arméniens où il s'était arrêté avec ses troupes, fait état de chevreaux, d'agneaux, de cochons,

³¹ Cf. *Epigrammatum Anthologia Palatina*, éd. F. DÜBNER, II (Paris, 1872), notes, p. 215. — Sur Akori, cf. H. HÜBSCHMANN, *op. cit.*, p. 395.

³² Cf. *supra*, n. 7.

³³ BUFFON, *Quadrupèdes*, V; nouv. éd. DUTHILLIÆUL, 1922, pp. 162-171 ; C. Ch. GMELIN, *Gemeinnützige systematische Naturgeschichte*, 1804, p. 164 ; G. L. TES-DORF, *Einbürgerung des Muffelwildes*, 1910, *passim*. Au sujet de ce quadrupède sauvage, Buffon faisait remarquer notamment (*op. cit.*, p. 165) : «Or on trouve dans les montagnes de Grèce, dans les îles de Chypre, de Sardaigne, de Corse et dans les déserts de Tartarie, l'animal que nous avons nommé *mouflon* et qui nous paraît être la souche primitive de toutes les brebis.»

³⁴ STRABON, V, 2, 7 : Γίνονται δ' ἐνταῦθα οἱ τρίχα φύοντες αἰγείαν ἀντ' ἐρέας κριοί, καλούμενοι δὲ μούσμωνες, ὧν ταῖς δοραῖς θεωρακίζονται.

³⁵ PLINE, *Nat. Hist.*, VIII, 199 : *Est in Hispania, sed maxime Corsica, non absimile pecori genus musmonum, caprino villo quam pecoris vellere proprius, quorum e genere et ovibus natos prisci Umbros vocaverunt.*

³⁶ OPIEN, *Cyneget.*, II, 346 sq.

³⁷ *Epigrammatum Anthologia Palatina*, éd. F. DÜBNER, II, p. 215 : εἰς πρόβατον τριτόκον. Καὶ νῦν εἰσὶ τοιαῦτα πρόβατα οὐκ ἐν Ἀρμενίᾳ μόνον, ἀλλὰ καὶ ἐν Σκυθίᾳ.

de veaux, de poulets, tout en mettant particulièrement l'accent sur les chevaux, dont l'élevage était particulièrement florissant en Arménie à cette époque³⁸. En revanche, dans l'*Anabasis*, il n'est nulle part question de mouflons ou de brebis comparables aux brebis agarriques. Est-il besoin de rappeler que les régions arméniennes que les Dix-Mille avaient traversées étaient situées à une grande distance de la vallée de l'Araxe?

Dans son *Περὶ ζώων*, Élien, qui écrivait vers le début du III^e siècle, tout en tirant parti de sources beaucoup plus anciennes, déclare que «l'Arménie tout entière est la nourrice et la mère des bêtes sauvages, celles-ci étant particulièrement nombreuses dans la plaine qui borde le fleuve»³⁹. Tout porte à croire que l'auteur veut parler de la plaine du fleuve arménien par excellence, l'Araxe. D'ailleurs, Élien mentionne les animaux sauvages qui pullulaient en Arménie : porcs, gazelles, cerfs, loups, panthères, ânes et chèvres (sauvages)⁴⁰, mais il ne dit pas un mot de brebis sauvages comparables à nos brebis agarriques.

C'est seulement la tardive «Géographie arménienne» (au plus tôt fin du VIII^e siècle) — attribuée improprement à Moïse de Khoren — qui, dans la description de la Haute Arménie, c'est-à-dire de l'Arménie du Nord-Ouest confinant à l'Arménie Mineure, fait mention, sans plus, du mouflon (*artik*) parmi les nombreux animaux de cette contrée⁴¹.

* * *

La campagne de Tibère en Arménie et l'intronisation de Tigrane II seront considérées du côté romain comme une véritable victoire⁴². Dans ses *Res Gestae*, Auguste lui-même, parlant de ces événements sur un ton mesuré, déclare explicitement que, bien qu'il eût pu alors

³⁸ XÉNOPHON, *Anab.*, IV, 5, 31 ; 34-36.

³⁹ ÉLIEN, *De natura anim.*, XVII, 31: Καὶ πᾶσα μὲν οὖν ἡ Ἀρμενία θηρίων ἀγρίων τροφός τε ἅμα καὶ μήτηρ ἐστίν : ἡ δὲ πεδιάς ἔτι καὶ μᾶλλον ἢ πρὸς τῷ ποταμῷ.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ «Géographie arménienne», éd. A. SOUKRY, 1881, p. 30, trad., p. 40 : «Parmi les animaux, on y voit le cerf, la chèvre, le bouc et le mouflon, la brebis, le chevreuil, le porc».

⁴² On trouve cependant une note discordante dans la relation de DION CASSIUS (LIV, 9, 5) : «Tibère n'avait accompli, en Arménie, rien qui fût à la hauteur des préparatifs de sa campagne» : cf. *supra*, n. 23.

ériger l'Arménie en province romaine, il avait préféré en faire un simple protectorat ⁴³, autrement dit suivre la voie tracée par Pompée quarante-quatre ans auparavant.

Velleius Paterculus, un contemporain, souligne la portée politique de la mission de Tibère en Arménie : *Armenia redacta eo in potestatem populi Romani* ⁴⁴, allant même, dans un autre passage, jusqu'à parler de «l'Arménie reconquise» (*Armenia recepta*) ⁴⁵. Dans le langage emphatique de Krinagoras, c'est, nous l'avons vu, par une «nation esclave» que seront bues désormais les eaux de l'Araxe ⁴⁶.

De leur côté, les poètes latins célébreront à l'envi la victoire de Tibère en Orient. Ainsi Horace rappellera, non sans tomber dans l'exagération, que l'Arménien a succombé par la valeur de Claudius Néron et que Phraate, à genoux, a reçu la loi et les ordres de César ⁴⁷ :

*Cantaber Agrippae, Claudius virtute Neronis
Armenius cecidit, ius imperiumque Phraates
Caesaris acceptit, genibus minor...*

Dans les années qui suivirent furent frappées des *aurei* et des pièces d'argent illustrant le thème ARMENIA CAPTA et ARMENIA RECEPTA. Au droit de toutes ces monnaies figure le plus souvent l'effigie d'Auguste. Mais les motifs représentés au revers sont variés. Sur certains exemplaires apparaît une tiare avec un carquois et des

⁴³ *Res Gestae divi Augusti*, § 27, 3^e éd. J. GAGÉ, 1977, p. 130 : *Armeniam Maiorem interfecto rege eius Artaxe cum possem facere prouinciam, malui maiorum nostrorum exemplo regnum id Tigrani regis Artavasdis filio, nepoti autem Tigranis regis, per Ti. Neronem tradere, qui tum mihi priuignus erat.*

⁴⁴ VELLEIUS PATERCULUS, II, 94 : ... *cum legionibus ingressus Armeniam, redacta ea in potestatem populi Romani regnum eius Artavasdi dedit.* Il y a dans ce passage confusion du nom de *Tigranes* avec celui d'*Artavasdes*.

⁴⁵ VELLEIUS PATERCULUS, II, 122 : *Quis enim dubitare potest quin ex Armenia recepta et ex rege praeposito, cuius capiti insigne regium sua manu imposuerat, ordinatisque rebus Orientis ovans triumphare debuerit, et Vindelicorum Raetorumque victor curru Urbem ingredi?*

⁴⁶ *Anthologie de Planude*, 61. Cf. *supra*, p. 180.

⁴⁷ HORACE, *Epist.*, I, 12, 26-28. Dans ce contexte, *Armenius* («Arménien») est de toute évidence un collectif en parallèle avec *Cantaber* («Cantabre»). Cependant A. KIESSLING et R. HEINZE (*Q. Horatius Flaccus, Briefe*, 5^e éd., 1957, p. 111 [comment. à ligne 10]), interprètent *Armenius cecidit* comme une allusion au meurtre du roi Artaxès/Artaxias : cf. aussi H. D. MEYER, *Die Aussenpolitik des Augustus*, pp. 52-53. En fait, il est très probable que ces mots servent à exprimer la défaite des Arméniens.

flèches ; sur d'autres un Arménien coiffé d'une tiare, tendant les mains dans une attitude de suppliant. Sur d'autres pièces enfin est figuré un Arménien debout, tenant une épée de la main droite ou bien les bras pendants ; dans l'un et l'autre cas, il est vêtu du costume national, la tête recouverte d'un bonnet à languettes pendantes ⁴⁸.

C'était la première fois, notons-le bien, que cette coiffure arménienne apparaissait sur des monnaies romaines. Comment ne la rapprocherait-on pas du «bonnet de feutre» des Arméniens auquel fait allusion Krinagoras ⁴⁹? Il paraît assez vraisemblable que les graveurs des ateliers monétaires romains se sont inspirés, en l'espèce, des mêmes témoignages oculaires que l'épigrammatiste.

*Boulevard de Port-Royal 15,
F-75013 Paris.*

Marie-Louise CHAUMONT.

⁴⁸ H. MATTINGLY, *Coins of the Rom. Empire in the Brit. Museum*, I (1923), p. 4, n° 18 ; p. 8, nos 43-44 ; pp. 108-109, nos 671-678 ; H. MATTINGLY - E. A. SYDENHAM, *The Roman Imp. Coinage*, I, p. 63, nos 40-41, 45. Cf. aussi P. ASDOURIAN, *Polit. Beziehungen*, p. 68, n. 2 ; P. BEDOUKIAN, *Coinage of the Artaxiads of Armenia*, 1978, p. 30.

⁴⁹ *Anthologia Palatina*, IX, 430. Cf. *supra*, p. 179.

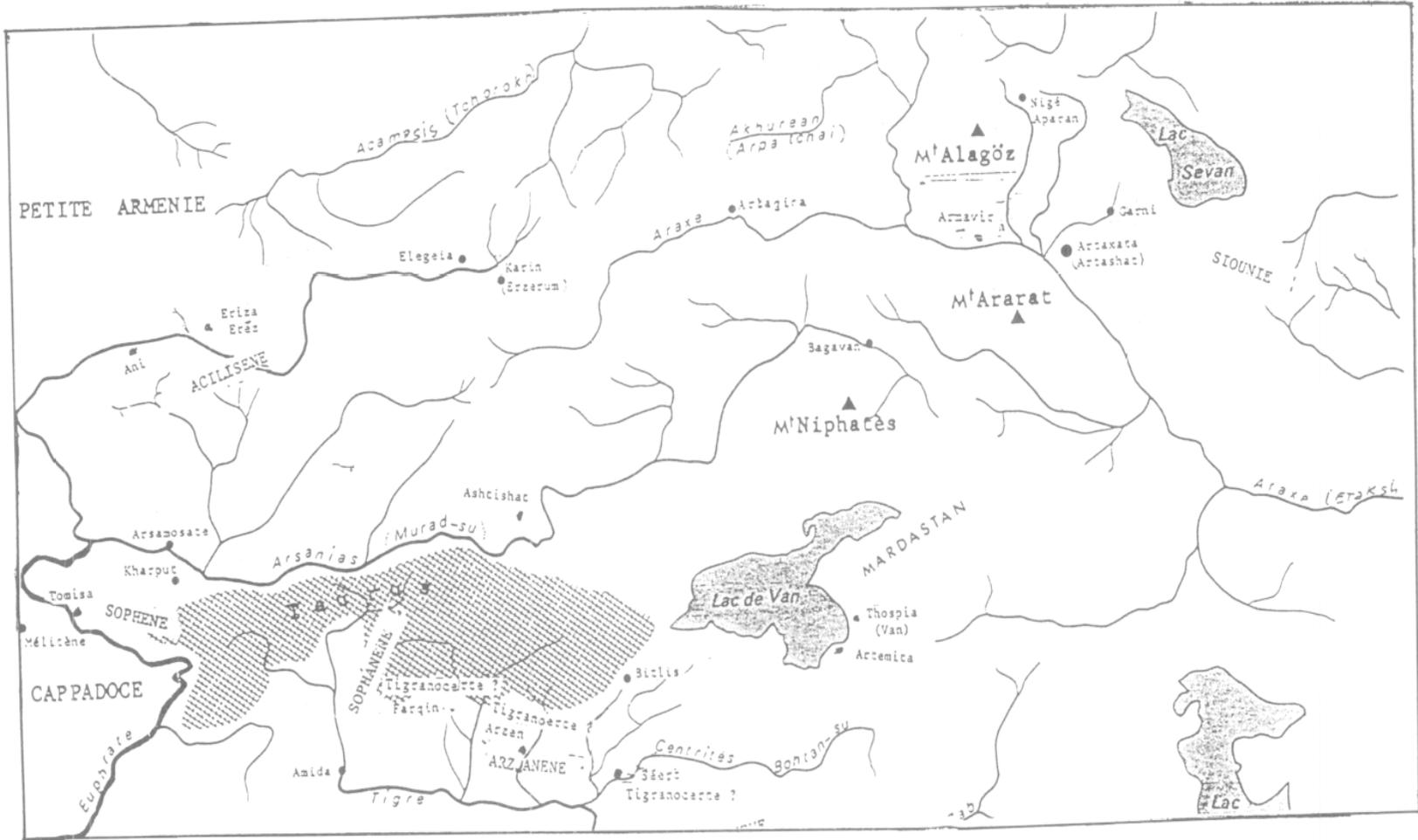


FIG. 1. L'Arménie au temps de la campagne de Tibère (20 av. J.-C.).

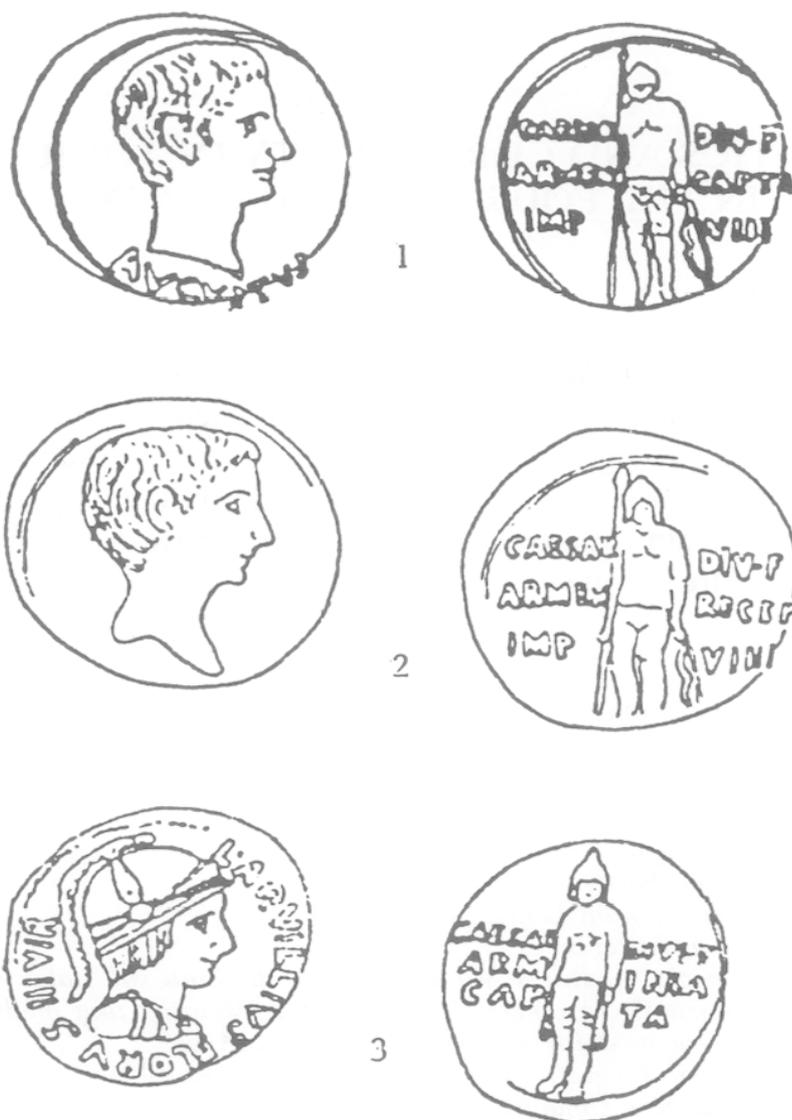


FIG. 2

À l'avant de ces monnaies, représentations symboliques illustrant la soumission de l'Arménie :

1) Arménien représenté de face tenant une épée de la main droite ; légende : CAESAR DIVI F. ARMEN. CAPT. IMP. VIII (H. MATTINGLY and E. A. SYDENHAM, *Roman Imperial Coinage*, I (1923), p. 63, n° 40 ; H. MATTINGLY, *Coins of the Roman Empire*, I (1923), p. 109, n° 676 ; P. Z. BEDOUKIAN, *Roman Coins and Medaillons relating to Armenia*, 1971, pp. 47-48, n° 8).

2) Représentation analogue ; légende : CAESAR DIVI F. ARMEN. RECEP. IMP. VIII (H. MATTINGLY and E. A. SYDENHAM, *op. cit.*, p. 63, n° 40 ; P. Z. BEDOUKIAN, *op. cit.*, pp. 48-49, n° 10).

3) Arménien debout de face les bras ballants ; légende : CAESAR DIVI F. ARMINIA CAPTA (H. MATTINGLY and E. A. SYDENHAM, *op. cit.*, p. 71, n° 117 ; H. MATTINGLY, *op. cit.*, p. 8, n° 44 ; P. Z. BEDOUKIAN, *op. cit.*, pp. 55-56, n° 19).